

COMMANDE DE CHÈQUES-VACANCES ANCV 2009

CATÉGORIE SYNTEC	PART C.E.	PART SALARIÉ 400 € / an
ETAM 1.3.1 à 2.1	70 %	30 % soit : 120 €
ETAM 2.2.1 à 2.3	60 %	40 % soit : 160 €
ETAM 3.1.1 à 3.1.2	50 %	50 % soit : 200 €
ETAM 3.2 à 3.3	40 %	60 % soit : 240 €
IC 1.1 à 2.3	30 %	70 % soit : 280 €
IC 3.1	20 %	80 % soit : 320 €
IC 3.2 à 3.3	10 %	90 % soit : 360 €

Rappel des dates limites de commande : les 27 février, 30 avril, 30 juin et 30 septembre 2009. Prévoir une quinzaine de jours pour les recevoir à votre domicile en lettre recommandée.

NOM : Prénom :

☎ (Bureau) : Date de la demande :

Catégorie professionnelle Syntec :

Prime suivant nombre d'enfants à charge (+80 €/enfant) :

Nota : cette prime ne sera versée qu'une seule fois dans l'année **lorsque le plafond de commande de 400 euros sera atteint !**

Merci de nous indiquer la composition de votre carnet de chèques vacances :

Nombre de chèques à : 10 €uros X _____ = _____
 20 €uros X _____ = _____

TOTAL de la commande Chèques Vacances :

	€
--	---

Montant de votre chèque personnel :

	€
--	---

Adresse du lieu d'expédition si différente de votre chèque :

.....

*Joindre votre chèque à l'ordre du C.E. SPIE Oil & Gas Services .
 Il sera encaissé au moment de l'envoi des chèques vacances par le C.E.*